

Charte d'utilisation de l'accès à Internet mis à disposition du public

Clermont Auvergne Métropole offre un service gratuit d'accès à Internet aux usagers de ses bibliothèques et médiathèques grâce au réseau wi-fi et aux postes de travail mis à disposition du public.



Les identifiants communiqués pour accéder à internet sont strictement confidentiels



L'utilisateur est prévenu qu'un système de surveillance du réseau mémorise et conserve les actions effectuées sur internet.



Le logiciel de filtrage mis en place contribue au respect de la loi et protège l'utilisateur.



Chaque utilisateur est responsable de sa session de travail et s'engage à respecter le règlement à l'instant où il accède au service.



L'utilisateur qui enfreint une des règles énoncées encourt la suspension immédiate de son accès au service

1 Les identifiants de connexion

Pour accéder à Internet depuis un poste de travail fixe, l'utilisateur doit s'identifier sur le poste. Pour accéder à Internet depuis le réseau wi-fi, l'utilisateur doit se connecter à un portail d'identification. Les connexions Internet sont gérées par un serveur de filtrage dédié.

Les usagers abonnés utilisent leur numéro de lecteur et le mot de passe associé comme identifiants de connexion.

En cas d'oubli de la carte, le numéro de lecteur peut être demandé au personnel de la bibliothèque sur présentation d'une pièce d'identité.

Les autres usagers peuvent demander un code d'identification au personnel de la bibliothèque ou utiliser le service de création de compte depuis le portail wi-fi.

Les éléments permettant à l'utilisateur de s'identifier (code utilisateur, mot de passe, ...) sont strictement personnels et confidentiels. L'utilisateur s'engage à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Tout accès à Internet réalisé avec les identifiants de l'utilisateur se fait sous l'entière responsabilité de celui-ci.

2 Historique de navigation

La liste des sites visités est enregistrée et les données de connexion sont conservées une année maximum après la dernière utilisation du service.

Clermont Auvergne Métropole s'engage à ne pas transmettre les données recueillies dans le cadre de l'inscription, à ne pas divulguer les informations de connexion collectées lors de l'utilisation du service, à respecter les correspondances privées reçues ou transmises par l'utilisateur.

Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par loi, à la demande des autorités publiques ou judiciaires.

3 Contenus

Clermont Auvergne Métropole ne saurait être tenue pour responsable des contenus accessibles par le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation. L'utilisateur est informé qu'un système de filtrage des sites Internet a été mis en place pour interdire l'accès à d'éventuels sites illégaux ou répréhensibles.

En aucun cas Clermont Auvergne Métropole ne peut être tenue de réparer les préjudices directs ou indirects subis du fait de l'utilisation du service. L'utilisateur est donc seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel, causé à des tiers ou à lui-même du fait de l'utilisation du service.

Clermont Auvergne Métropole se réserve le droit de suspendre sans préavis, temporairement ou de manière définitive, l'accès à Internet et/ou le wi-fi, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée ni que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque réparation.

4 Usage de l'Internet

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service à des fins illégales ou interdites.

A ce titre, l'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ne revête un caractère exhaustif, les réglementations relatives :

- à la vie privée de toute personne et à son respect,
- aux traitements automatisés de données nominatives,
- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations susceptibles d'être mises en ligne sur le réseau Internet portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau par accès à des messages, images ou textes provocants,
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des télécommunications,
- au Code de la propriété intellectuelle et artistique, qu'il s'agisse notamment de créations multimédia, de logiciels, de textes, d'articles de presse, de photos, de sons, d'images de toute nature, de marques, de brevets, de dessins et modèles. Il est précisé que toute mention relative à l'existence de droits sur ces éléments, données et/ou fichiers ne peut être supprimée et que toute reproduction d'une œuvre, de l'un de ces éléments, fichiers et/ou données sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon.

L'utilisateur, dans le cadre de l'utilisation du service, s'engage également à :

- ne pas récolter ou collecter d'informations concernant des tiers sans leur consentement,
- ne pas diffamer, harceler, traquer, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui,
- ne pas créer une fausse identité et ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un service,
- ne pas diffuser ou télécharger tous les éléments (logiciels ou autres) protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne lesdits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires,
- ne pas adresser de message indésirable ni effectuer de spamming,
- ne pas adresser de message électronique et/ou ne pas accéder à des sites internet à caractère raciste, pédophile, pornographique, ou faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales et/ou tout autre site portant atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens,
- ne pas transmettre de virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour des tiers et/ou d'autres utilisateurs,
- ne pas tenter d'obtenir ou de maintenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données,
- ne pas envoyer des chaînes de lettres ou proposer des ventes dites « boule de neige » ou « pyramidale »,
- ne pas envoyer de publicité, de message à caractère commerciaux ou promotionnels, ou tout autre forme de sollicitation non désirée à d'autres utilisateurs.

5 Utilisation du matériel

L'utilisateur est responsable du matériel mis à disposition.

Il s'engage à :

- ne pas tenter d'accéder aux unités centrales ;
- ne pas modifier la configuration des postes ;
- ne pas installer tout logiciel, téléchargé ou apporté sur support amovible, sans autorisation ;
- ne pas accéder aux fichiers mis temporairement à disposition d'autres utilisateurs, ceux-ci devant être considérés comme relevant de l'usage privé ;
- signaler toute anomalie de fonctionnement

Clermont Auvergne Métropole se réserve le droit de vérifier à chaque instant la bonne utilisation ainsi que la non-dégradation du matériel utilisé.

Seuls les personnels des bibliothèques sont autorisés à intervenir en cas de panne sur les postes informatiques.

Le port d'un casque audio est conseillé pour l'écoute de documents audio et vidéo.

6 Utilisation du wi-fi

Pour l'accès à Internet via le réseau wi-fi, il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels et logiciels lui permettant d'utiliser le service. L'utilisateur est également responsable de la sécurité et de la protection de ses équipements. Le réseau wi-fi respecte les normes françaises en matière de puissance d'émission et de fréquences.

7 Stockage des documents

Les postes de travail fixes permettent à l'utilisateur d'accéder à Internet, mais aussi d'imprimer et de stocker des documents numériques.

L'utilisateur est informé que Clermont Auvergne Métropole se réserve le droit d'interrompre ce service ou de limiter le nombre de pages imprimées sans préavis, temporairement ou de manière définitive, sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

L'utilisateur est informé que Clermont Auvergne Métropole limite l'espace de stockage utilisable et que des fichiers peuvent être automatiquement supprimés.

Clermont Auvergne Métropole n'assure ni la disponibilité ni la restauration des données stockées. L'utilisateur est donc clairement informé qu'il doit impérativement assurer lui-même la sauvegarde de ses données sans que la responsabilité de Clermont Auvergne Métropole ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

8 Respect de la Charte

L'utilisateur s'engage à respecter la présente charte.

Le non respect des conditions d'utilisation définies par Clermont Auvergne Métropole entraîne une sanction qui peut aller de l'interruption instantanée de la consultation à l'interdiction d'utiliser le service et dans les cas graves ou de récidive, jusqu'à l'exclusion de la bibliothèque.

9 Conservation et exploitation des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à conserver les données de connexion et les flux internet. Ces données sont conservées pendant un an.

Les destinataires des données sont les agents du Service de Lecture Publique de la Direction de la Culture de Clermont Auvergne Métropole, les techniciens informatiques de la collectivité et sous-traitants ainsi que les tiers habilités. Le responsable des traitements est Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole.

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui le concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Il peut exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données par courriel à cnil@clermontmetropole.eu.